

Roth Gyga & Partner AG | FMH Insurance Services | Moosstrasse 2 | 3073 Gümligen  
Tél. 031 959 50 00 | Fax 031 959 50 10 | mail@fmhinsurance.ch | www.fmhinsurance.ch



## Le monde entier parle de sécurité en période d'incertitudes

Mais ce que les clients ne savent pas toujours...



Un aperçu sur les dernières dix années suffit pour comprendre les incertitudes de tout un chacun. Les événements tels la crise hypothécaire aux USA, la crise bancaire avec bon nombre de faillites et d'innombrables interventions de soutien des Etats et finalement la crise de l'euro avec de nombreux Etats européens au bord de l'effondrement y ont fortement contribué.

Par conséquent, il est tout à fait compréhensible que le secteur financier absorbe l'insécurité générale et tente de commercialiser ce sujet à divers degrés. Mais les garanties sont-elles toujours de réelles garanties? Qui est derrière et comment la solvabilité du garant peut-elle finalement être évaluée? Et qui contrôle dans le fond le bon déroulement légal du procédé? Les réponses à toutes ces questions ne sont souvent pas clairement perceptibles à première vue.

### Placements bancaires

Il existe deux différents mécanismes de sécurité dans les placements bancaires à taux fixe. Grâce à la sécurité des placements les avoirs des comptes et les obliga-

tions de caisse sont assurés par investisseur et banque pour un montant allant jusqu'à CHF 100'000.-. Le problème de cette assurance est qu'elle est liée à une somme pour dommages et intérêts de max. CHF 6 milliards. Une banque de moyenne envergure atteint cette somme très rapidement. De plus, ce n'est pas l'Etat qui met ce montant à disposition mais les autres banques.

Le deuxième système de sécurité concerne les comptes du pilier 3a et les comptes de libre passage. Ceux-ci ne sont pas soumis à cette sécurité de placement mais seront – en cas de faillite – admis dans la liste des créanciers classe 2 pour un montant allant jusqu'à CHF 100'000.-. Ainsi, ces prestations seront placées après celles des employés mais avant toutes les autres. En 2008, il y a eu des placements privilégiés d'environ CHF 350 milliards dans tout le système bancaire suisse.

Dans le cas de dépôt de titres, la banque fait uniquement office de dépositaire. En cas de faillite, les titres peuvent tout simplement être transférés à une autre banque.

## La sécurité en période d'incertitudes

Chère cliente, cher client,

Achetez-vous actuellement encore en toute sécurité une obligation d'Etat? Par exemple, une de l'Etat grec? Vraisemblablement pas puisque vous avez le sens des risques et vous percevez un tel investissement comme étant dangereux.

Mais qu'en est-il généralement de nos investissements? Sommes-nous dans ce contexte tout autant critique? Ou nous berçons-nous dans une prétendue sécurité? Nous prenons cette question très à cœur et discutons avec nos clients des risques qu'ils encourent. Ou autrement dit: savez-vous pourquoi le franc suisse est si fort par rapport à l'euro?

Celui qui marche seul devrait pour sa propre sécurité se rallier à un groupe. Ceci est le principe de nos contrats-cadres. Nous regroupons de nombreux médecins individuels en une grande communauté et gagnons ainsi en importance aux yeux de la compagnie d'assurance. En faites-vous déjà partie?

Nous nous réjouissons de pouvoir nous entretenir avec vous au sujet de la sécurité et des assurances compétitives.



Avec nos salutations les meilleures

*Thomas Roth* *Sergio Kaufmann*

Thomas Roth & Sergio Kaufmann

### Dans le contenu

- contrats-cadres
- Incapacité de travail ≠ incapacité de gain
- L'effet «cost-average»

De ce fait, le risque de perte est naturellement reporté sur l'émetteur de l'action ou de l'obligation. Les fonds de placement représentent un fond spécial et seront écartés en cas de faillite de la gestion des fonds ou de la banque de dépôt. Les valeurs ne tombent pas dans la masse de la faillite. C'est uniquement dans la faillite de la banque de dépôt que les liquidités des fonds pourraient être menacées. Par contre, les produits structurés démontrent un profil de risque bien plus élevé que les fonds de placement. Tout dépend ici de la solvabilité de l'émetteur. Si celle-ci venait à être défectueuse, la menace d'une perte totale serait grande.

### Assurance

Les assurances-vie disposent d'une soi-disante fortune liée. Dans ce fond particulier sont comptabilisés les versements d'épargne des clients, les excédents d'actifs et les obligations pour les promesses de risque. Les piliers 3a et les prestations de libre passage font partie de ce fond particulier. De plus, l'assurance est dans l'obligation de déposer cette fortune liée avec des fonds propres complémentaires. La FINMA contrôle régulièrement si les moyens existants de la fortune liée dépassent les obligations de la société. Au cas où ces valeurs se rapprochent trop, l'assurance doit injecter des capitaux propres. Au pire des cas où elle n'était pas en mesure de le faire, la fortune liée devrait être dissociée de l'assurance et remboursée aux clients. Ce mécanisme permet aux assurances suisses de pouvoir proposer la garantie la plus haute, ceci juste après celle des emprunts d'Etat. La stratégie de placement tout aussi conservatrice en est dépourvue. L'immobilier et les titres à taux fixe sont généralement préférés.

### LPP

Il s'agit ici de faire la différence entre les fondations collectives partiellement voir totalement autonomes et les assurances complètes. Les assurances complètes ne sont plus proposées que par peu de grandes compagnies d'assurance. Les risques se placent à 100 % auprès de l'assurance. Une éventuelle sous-couverture doit être financée par les propres moyens de la société d'assurance. Ceci a naturellement un impact sur les coûts et la rentabilité des contrats conclus.

Les fondations collectives partiellement ou totalement autonomes présentent les obligations actuellement couvertes avec le taux de



couverture. Au cas où le degré de couverture tombe en dessous de 90 %, des mesures d'assainissement doivent être prises. Tout le contrôle de ces fondations collectives est effectué par les autorités de surveillance correspondantes. Dans le fond, une faillite ne devrait pas être possible. Au cas où il y aurait tout de même un incident extrême d'une caisse ne pouvant plus être assainie, les prestations jusqu'au salaire actuellement à CHF 126'360.- seraient couvertes par le fond de sécurité LPP. Fondamentalement, on peut dire que la sécurité des assureurs complets est préfinancée alors que dans le cas des fondations collectives partiellement et complètement autonomes les montants d'assainissement ne peuvent être perçus auprès des assurés qu'en cas réel de sous-couverture.

### Résumé

Le sujet est complexe et constamment en mutation. De nouveaux produits financiers ainsi que de nouveaux fournisseurs se présentent constamment sur le marché et il est nécessaire de les évaluer. Dans le travail quotidien, nous observons que l'offre avec la promesse de rendement la plus attractive ou la garantie la plus haute est souvent celle qui est choisie. Mais la valeur de cette promesse ou de la garantie émise est souvent dissimulée ou que partiellement abordée. L'implication d'un expert est absolument recommandée.

## Qu'est-ce que la Private Equity?

La dénomination Private Equity apparaît régulièrement dans les rapports économiques et financiers des médias. Mais qu'en-globe ce terme exactement? Il s'agit là principalement d'entreprises qui ne sont pas cotées en bourse et qui n'ont donc pas la possibilité d'augmenter les capitaux propres par un marché réglementé. Au cas où ces entreprises souhaitent augmenter leurs capitaux propres, elles ont la possibilité d'obtenir l'argent nécessaire soit par les propriétaires de la société soit en recherchant des investisseurs externes appropriés. Cette forme de participation se nomme Private Equity et est souvent exploitée par des Fonds Private Equity ou des sociétés ayant des parts du capital. Lors d'un tel placement, le risque est généralement plus élevé que lors d'un investissement dans une société cotée en bourse. Toutefois, il offre un potentiel de rendement plus élevé.

## A ne pas oublier!

### Effectuer les paiements du pilier 3a à temps

Afin d'être en mesure de pouvoir déduire les montants du pilier 3a durant l'année en cours, le paiement correspondant doit avoir été effectué et comptabilisé auprès de l'institution du pilier 3a avant la fin de l'année. Il est donc très important de prévoir le versement à temps. Cette année, les montants maximaux pour les personnes salariées ont nouvellement été fixés à:

Avec caisse de pension	CHF 6'739
Sans caisse de pension 20% du revenu, max.	CHF 33'696

## Incapacité de travail ≠ incapacité de gain

### Assurance accident complémentaire

Dans le système social d'assurance suisse, les conditions d'admission aux prestations d'invalidité se basent sur le terme d'incapacité de gain, alors que p. ex. en Allemagne elles sont souvent basées sur une incapacité de travail. Outre les déficiences de la santé, il est décisif de déterminer quelles activités peuvent encore être exercées.

Dans le cas d'une assurance selon l'incapacité de travail, les prestations peuvent être obtenues dès le moment où la profession exercée jusqu'à présent ne peut plus être pratiquée. Toutefois, dans les cas d'incapacité de gain, les prestations ne peuvent être obtenues qu'au moment où il a été déterminé qu'aucune autre activité ne peut être envisagée. Dans quelle mesure une activité peut être envisagée est de plus une affaire d'appréciation.

Ce facteur est justement très important pour les personnes exerçant une activité lucrative très pointue comme les médecins. Dans le cas où p. ex. un chirurgien spécialisé en cardiologie perd un doigt, il ne pourra plus pratiquer son métier tout en ayant encore la possibilité d'exercer une activité à 100 % dans le domaine médical. Dans ce cas, la différence de revenu ne sera que partiellement couverte par les assurances sociales.

Raison pour laquelle nous avons développé une assurance spéciale en cas d'accident individuel. Selon un barème spécifique au corps médical des prestations jusqu'à CHF 1'050'000.– peuvent être dues. Ci-contre quelques exemples:

La prime annuelle de cette assurance accidents individuelle s'élève à CHF 396.– pour les hommes et à CHF 288.– pour les femmes. Toute nouvelle inscription est possible jusqu'à l'âge de



60 ans tout en sachant que le contrat peut être renouvelé jusqu'à l'âge de 70 ans. Voulez-vous en apprendre plus? C'est avec plaisir que nous pouvons vous faire parvenir une offre personnelle et un aperçu complet du barème de degré d'invalidité.

Incapacité d'utilisation d'un index et/ou pouce	CHF 1'050'000
Perte d'un pouce	CHF 450'000
Perte de vision d'un œil	CHF 300'000
Limitations fortes et douloureuses de l'utilisation de la colonne vertébrale	CHF 750'000

## Assurance de e-bikes

D'un point de vue juridique, il existe deux types de e-bikes: type 1 (vitesse uniquement avec la force du moteur sans action de pédale jusqu'à 20 km/h) est considéré comme un vélo normal et le type 2 (jusqu'à 30 km/h) est considéré comme vélomoteur. L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour le type 2. Cette assurance est facultative pour le type 1 et est incluse dans la couverture de base de l'assurance responsabilité civile de la majorité des assurances. Ceci est également valable dans le produit pour les clients FMH Insurance Services. Les risques liés au vol, aux dégâts d'eau et incendie sont couverts par l'assurance ménage pour le type 1. Lors d'un vol à l'extérieur, la somme d'assurance est toutefois limitée à un dédommagement maximal (p. ex. CHF 2000.–). Le type 2 est normalement pas couvert par l'assurance ménage et doit donc être assuré spécifiquement. Dans notre produit pour les clients FMH Insurance Services, nous avons créé une couverture spéciale qui permet – contre une petite prime supplémentaire – d'assurer automatiquement les deux types de e-bikes à la valeur à neuf et sans limitation de somme lors d'un vol à l'extérieur. Testez notre offre.



### Impressum

**Rédaction:** Roger Ledermann | Stefan Walther  
mail@fmhinsurance.ch

**Conception et réalisation:**  
rubmedia AG, Wabern/Berne. **Tirage:** 29 900 ex.

## Conditions particulières exclusives pour les membres de FMH Services Contrats-cadres



Le marché suisse des assurances est vaste et opaque. Les conditions varient de société en société. Il est difficile et coûteux de trouver la couverture appropriée à un bon prix. Il est donc plus simple de s'en remettre aux contrats-cadres de FMH Insurance Services.

Nous représentons le corps médical auprès des sociétés d'assurance. Le regroupement des demandes individuelles nous permet de négocier pour vous des solutions spéciales de contrats-cadres. Dans notre activité, nous analysons les exigences spécifiques liées au corps médical dans les solutions d'assurance et comparons les offres des différents acteurs du marché. Après avoir ciblé les solutions appropriées parmi les

choix des produits, nous entreprenons les négociations avec les sociétés d'assurance. L'objectif est de continuer à optimiser les couvertures et de négocier des conditions particulières. S'agissant de ces deux points, nous souhaitons préciser ce qui suit:

### Modules de couverture particuliers pour les médecins

Les sociétés d'assurance développent généralement leurs produits pour une clientèle assez large. De ce fait, il est important d'y ajouter des modules de couverture pour les médecins ou de modifier en conséquence les conditions d'assurance. Parfois nous excluons certaines couvertures ou options de choix inutiles pour les médecins afin d'obtenir ainsi une économie de prime. Ci-dessous quelques exemples:

- » Les cas de litiges au sujet de l'autorisation de pratiquer sont inclus dans l'assurance protection juridique
- » L'échelle de l'assurance accidents individuelle a été complétée et étendue (p. ex. 100% de prestation en cas de perte de l'index et du pouce, ce qui peut être très important p. ex. pour un chirurgien)
- » Couverture spéciale pour les produits congelés (médicaments) dans l'assurance du cabinet

### Négociation de conditions spéciales

Outre la couverture d'assurance adaptée, une prime attractive est très importante. De même qu'une société d'achats pourrait le faire, nous sommes à même de négocier des conditions spéciales pour nos contrats-cadres grâce au regroupement de tous les contrats individuels. Ainsi, nos clientes et clients peuvent en profiter sous forme de rabais sur les primes. En effet, il est sou-

Prénom, Nom: .....

Adresse: .....

NPA, Lieu: .....

Téléphone: .....

Atteignable/h: .....

Adresse courriel: .....

Remarques: .....

.....

Veuillez nous envoyer une copie de votre police d'assurance actuelle afin de nous permettre de vous faire parvenir une offre comparative. Merci.

NL0213a



**FMH Insurance Services**  
**Roth Gyax & Partner AG**  
**Service de coordination**  
**Moosstrasse 2**  
**3073 Gümligen**



vent démontré que vous pouvez obtenir pour le même produit une meilleure prime auprès de nos services plutôt qu'en concluant directement avec la société ou en passant par un autre agent d'assurance. Ici également quelques exemples:

- » Taux spécial de primes auprès de l'assurance indemnités journalières maladie
- » Rabais spécial FMH Insurance Services sur l'assurance du cabinet
- » Tarif spécial pour l'assurance RC professionnelle

#### Aperçu de nos contrats-cadres

Ceux-ci étant toujours sujets à des mutations, nous les vérifions régulièrement et réagissons aux modifications du marché. Ci-dessous, vous avez un aperçu de nos contrats-cadres actuels:

- » Assurance RC professionnelle
- » Assurance protection juridique
- » Assurance ménage et RC privée
- » Assurance immobilier
- » Assurance du cabinet
- » Assurance accidents individuelle
- » Indemnités journalières maladie pour le personnel
- » Indemnités journalières maladie pour le propriétaire
- » Assurance accidents obligatoire LAA
- » Assurance accidents complémentaire à la LAA
- » Assurance maladie complémentaire

#### Désirez-vous également profiter de nos contrats-cadres?

Examinez notre offre en cas de conclusion d'une nouvelle police ou au moment de la résiliation d'une police existante. Au moyen du bon annexé, vous pouvez commander une offre comparative sans frais ou une consultation personnelle.

#### Déroulement

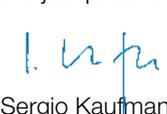
Vous avez déjà conclu tous les contrats d'assurance et n'avez actuellement aucune possibilité de résiliation? Veuillez tout de même nous faire parvenir une copie de la police sans engagement et le bon annexé. Nous allons noter la date de votre prochaine possibilité de résiliation et prendrons automatiquement contact avec vous en temps utile.

## Bon pour une analyse de vos polices d'assurance:

J'aimerais en apprendre plus au sujet des contrats-cadres de FMH Insurance Services:

- Veuillez me faire parvenir une offre comparative à mon assurance actuelle, ceci sans frais ni engagement. (Merci de nous envoyer une copie de votre police actuelle nous permettant ainsi d'être en possession de toutes les données nécessaires.)
- J'aimerais obtenir un conseil personnalisé. Veuillez prendre contact avec moi (1 h gratuite).
- J'aimerais que vous preniez contact avec moi au moment où mes polices actuelles seront en mesure d'être résiliées. (Merci de nous envoyer une copie actuelle de vos polices afin de nous permettre de prendre note du délai de résiliation.)

Ce bon est valable jusqu'au 31 mars 2014.

   
Thomas Roth Sergio Kaufmann

## Similitudes entre le marché aux légumes et la bourse

### L'effet «cost-average» expliqué sur la base d'un exemple



Chaque mardi matin, Jacqueline et Paulette se retrouvent au traditionnel marché aux légumes qui a lieu sur la place fédérale à Berne pour faire leurs courses ensemble. Les deux ont remarqué que le prix du kilo de pommes de terre varie de semaine en semaine. Ayant pour objectif d'acheter au meilleur prix, elles entreprennent l'expérience suivante. Jacqueline achète chaque semaine 2 kg de pommes de terre alors que Paulette achète

toujours des pommes de terre pour la somme de 5 francs. Après un mois, elles en arrivent au bilan suivant:

Grâce à sa stratégie, Paulette a réussi à acheter les pommes de terre en moyenne 20 centimes moins cher. Cet exemple simple est cité comme l'effet «cost-average» dans le domaine de la finance. En effet, un investissement identique à l'achat d'un produit à cours variable génère fréquemment une réduction du prix moyen. Un investisseur se comporte plutôt de manière anti-cyclique et achète plus lorsque les prix sont bas et moins lorsqu'ils sont plus élevés.

L'effet «cost-average» est parfaitement adapté à une constitution de capital ciblée avec un plan d'épargne en actions. Les marchés fluctuants des actions sont systématiquement visés par des achats à bas prix. Les épargnants qui ont connaissance de cet effet et ont un horizon de placement à long terme, peuvent observer ces fluctuations de cours avec beaucoup plus de recul. La réflexion compliquée réside en celle de trouver le bon moment pour entamer le placement. FMH Insurance Services propose également des solutions correspondantes que votre conseiller se fera un plaisir de vous présenter.

	Prix au kilo	Jacqueline		Paulette	
Semaine 1	2.10	2.00 kg	4.20	2.38 kg	5.00
Semaine 2	3.50	2.00 kg	7.00	1.43 kg	5.00
Semaine 3	1.80	2.00 kg	3.60	2.78 kg	5.00
Semaine 4	3.20	2.00 kg	6.40	1.56 kg	5.00
<b>Total</b>		<b>8.00 kg</b>	<b>21.20</b>	<b>8.15 kg</b>	<b>20.00</b>
<b>Moyenne</b>		<b>1.00 kg</b>	<b>2.65</b>	<b>1.00 kg</b>	<b>2.45</b>

## Ai-je besoin d'une assurance indemnités journalières maladie pour ma femme de ménage?

Dans le cadre de son propre cabinet, il est usuel que la femme de ménage soit assurée avec la masse salariale globale de tout le personnel. Une assurance individuelle pour la femme de ménage au domicile n'a que peu de sens au vu du faible montant salarial et de la prime minimale élevée. De plus, il est également difficile de trouver une assurance pour cette couverture. L'employeur assume généralement le risque lui-même. Dans nombre de cantons, le versement du salaire est fixé selon CO art. 324a et dure 3 semaines pendant la première année de service et augmente ensuite selon les années de service (p. ex. après 10 ans la durée est de 16 semaines). Dans les cantons avec des contrats de travail usuels pour employés de maison, comme p. ex. Zurich ou Berne, l'employeur paie en cas de maladie 80 % du salaire durant 720 jours. Il ne peut être dérogé à cette règle stricte que s'il est fait clairement mention dans le contrat de travail qu'en cas de maladie le paiement du salaire sera effectué selon le code des obligations.

